COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
TASSIN LA DEMI LUNE
tél. : 04.78.34.13.00 - fax. : 04.78.34.73.83
email : 0692163b@ac-lyon.fr

Tassin, le 8 juillet 2016

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT CALENDRIER

CALENDRIER ET INSTRUCTIONS
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

Pour les parents ayant pris les packs-fournitures, distribution des fournitures le Lundi 29 août de 17h00 à 19h00.

I - RENTRÉE DES CLASSES :

Jeudi 1 SEPTEMBRE 2016

Accueil des élèves de 6ème à 8h00

- accueil des élèves par le Professeur Principal et l'équipe de Direction **de 8 h à 11 h 45**
- réunion d'information pour les parents d'élèves de 6ème à 8 h 30, puis visite du Collège pour les intéressés
- sortie à 12H00 pour les externes.
- à partir de 12H00 pour les demi-pensionnaires, apprentissage du passage au self (présence **obligatoire**).
- repas au restaurant scolaire pour les parents qui le souhaitent (inscription avant le 24 juin 2016).
- sortie à 13h30 pour les demi-pensionnaires après le repas

Accueil des élèves de 5ème à 13h45 :

- accueil par le professeur principal **de 13 h 45 à 16 h 45**
- appel par la principale

Vendredi 2 SEPTEMBRE 2016

Accueil des élèves de 4ème à 9h00

- accueil par le Professeur Principal **de 9 h à 12 h**
- appel par la principale

Suite accueil des élèves de 6ème de 9h à 12h00

Accueil des élèves de 3ème à 13h45

- accueil par le professeur principal de **13h45 à 16h45**
- appel par la principale

A partir du lundi 5 septembre matin
Emploi du temps normal pour toutes les classes.

II – DEMI-PENSION

Pour tous les élèves demi-pensionnaires, restaurant scolaire obligatoire tous les jours du LUNDI 5 septembre jusqu'au vendredi 9 septembre, puis présence en fonction du forfait choisi (1,2,3 ou 4 jours) à compter du lundi 12 septembre, si le dossier a bien été rendu au service de l'intendance.

III - TRANSPORTS SCOLAIRES :

Les services de bus et ramassages fonctionneront à partir du JEUDI 1er septembre pour chaque entrée et chaque sortie indiquées.

IV - CHANGEMENT D'ADRESSE ET DE TÉLÉPHONE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE

Tout changement devra **impérativement être communiqué au Secrétariat du Collège** : tous les services du Collège doivent pouvoir, à tout moment, vous écrire ou vous joindre par téléphone (accident ou maladie de votre enfant).

La Principale
V. MINDAY